

INTRODUCTION : L'ASIE DE L'EST OU LA CONSTRUCTION D'UNE AMBITION RÉGIONALE

Guy Faure¹

Notre vision de l'Asie s'est considérablement modifiée au cours du XX^e siècle. Longtemps les clichés tenaient la place des connaissances. On rêvait d'Asie, de ses contrées d'aventures qui ensorcelaient le voyageur ou le résident expatrié. Sur le plan politique on pouvait considérer la présence des Occidentaux, même avec la colonisation, comme un apport positif par rapport au despotisme asiatique. L'analyse des systèmes politiques asiatiques restait confinée à un petit nombre d'érudits. Il a fallu la montée en puissance de l'empire japonais et sa menace sur les intérêts étrangers, puis la prise de pouvoir des communistes en Chine continentale à la sortie de la Deuxième Guerre mondiale, pour que l'Occident se préoccupe plus sérieusement de connaître sinon comprendre les régimes de cette partie du monde. Sur le plan économique, les jugements étaient des plus pessimistes jusqu'aux années 1960, comme en témoigne l'ouvrage *Le drame asiatique* du prix Nobel d'économie (obtenu en 1974), de Gunnar Myrdal, paru en 1968. Ce best-seller devançait de quelques années l'ouvrage prémonitoire de René Dumont, *L'Afrique noire est mal partie*. Tous deux voyaient des raisons de désespérer du développement de ces immenses continents. Mais si la prédiction de l'un, celle de Dumont, va malheureusement être confirmée par la suite de l'évolution de l'Afrique contemporaine, il en va tout autrement avec le développement « miraculeux » de l'Asie. Les

1. Directeur de l'IRASEC, chargé de recherche au CNRS, IAO.

miracles économiques asiatiques ne cessent de nous prendre au dépourvu depuis près de quarante ans, date d'entrée du Japon dans l'OCDE. L'émergence l'une après l'autre de ces économies industrielles asiatiques n'est miraculeuse que parce qu'on n'y était pas préparé. On a oublié aujourd'hui le choc qu'a représenté l'arrivée soudaine, dans les années 1960, en avant-garde, du Japon sur les marchés internationaux ; au moment où sort le best-seller de Myrdal ! Puis arrivent successivement en vagues déferlantes, la bande des quatre NPI, dans les années 1970 et 1980, la Corée du Sud, Taiwan, Hong Kong et Singapour. Ils annoncent l'arrivée dans la décennie suivante d'autres pays d'Asie du Sud-Est, et enfin celle de la Chine, à laquelle nous assistons aujourd'hui. L'histoire ne s'arrête évidemment pas à la Chine, car l'Inde se profile dans l'horizon économique. Mais, l'Inde appartenant à l'Asie du Sud, nous sortons du périmètre de l'étude de ce manuel consacré à l'Asie de l'Est.

Pour justifier le choix de l'étude de cette région un détour par la terminologie nous semble indispensable avant de présenter les différentes parties de cet ouvrage.

■ Périmètres asiatiques

Au cours du XX^e siècle, l'Europe et l'Asie ont connu d'importants bouleversements de leurs frontières tant au niveau national que régional. Les espaces se sont complexifiés du fait d'éclatements d'empires ou de multiples regroupements régionaux. Par ailleurs, on a assisté à un découpage par zones économiques. Ces changements ont généré une nouvelle terminologie pour définir de nouveaux espaces. On a vu apparaître ainsi avec la zone Asie-Pacifique une combinaison continent-océan. L'Asie et le Pacifique et leurs sous-espaces offrent maints exemples d'une véritable inflation terminologique, entretenue par les médias, qui a pour effet de rendre la géographie de cette région plus imprécise et plus confuse au grand public. Le phénomène se retrouve également au sein d'institutions tant nationales qu'internationales qui s'accordent rarement sur les définitions des termes géographiques qu'elles emploient. Les organisations internationales ont défini leur propre glossaire géographique. La plus importante commission régionale de l'Organisation des Nations unies, la CESAP ou Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique couvre un immense territoire comprenant l'Asie du Nord-Est, l'Asie du Sud-Est, l'Asie du Sud, l'Asie centrale ainsi que 19 petites îles du Pacifique. Pour sa part, l'Organisation mondiale du tourisme utilise dans ses rapports régionaux, le terme d'Asie Pacifique et d'Océanie, composant une seule entité, tandis que la Banque mondiale préfère parler d'Asie de l'Est pour désigner le même ensemble géographique. Selon la terminologie de l'Union internationale des télécommunications, l'Asie est formée des états dont le code pays commence par un 8 ou un 9. On y trouve Israël et l'Australie ! En soi, le terme *Asie* recouvre un espace vaste et vague. Le temps n'a fait qu'aggraver les choses car les nouveaux concepts sont venus s'ajouter à un *thesaurus* déjà fourni

sans pour autant s'imposer en effaçant les termes plus anciens. En dépit de leur caractère historique très marqué, un certain nombre de vocables restent employés et concurrencent toujours des concepts plus contemporains. Notre approche sera celle de la lexicologie politique, ainsi nos références et nos préoccupations seront distinctes de celles du géographe. Nous nous attacherons aux usages des termes banalisés ou vulgarisés par la littérature et les médias.

Mais comment définir l'Asie ? Dans son acception la plus large et aussi la plus partagée, l'expression *continent asiatique* englobe tout à la fois la Fédération russe, l'Asie centrale, le Moyen-Orient, le sous-continent indien, et l'Extrême-Orient. Au milieu du XX^e siècle le terme *Asie* s'est peu à peu imposé au terme *Orient*. Reste que l'Asie n'est pas et n'a jamais été une notion évidente, car le concept est beaucoup plus une construction littéraire et psychologique que géographique. On se trouve confronté à un choix multiple de termes pour désigner cet ensemble géographique. Diverses options sont possibles pour les définir : *Moyen-Orient* peut se remplacer par *Proche-Orient*, *Asie du Sud* convient également pour désigner le sous-continent indien. *Extrême-Orient* offre plusieurs variantes avec ses apparentes synonymies : on a le choix entre *Asie de l'Est*, de l'américain *East Asia*, ou *Asie orientale*, et également *Asie du Pacifique*, abrégé plus communément en *Asie-Pacifique*. La région désignée ainsi peut aussi se scinder en deux sous-régions, l'*Asie du Sud-Est* et l'*Asie du Nord-Est*. Cependant tous ces termes ne sont pas interchangeables qu'elles soient européocentristes, asiocentristes ou encore *américanocentristes* voire nippocentristes. Pour éviter les confusions géographiques, les auteurs d'ouvrages sur l'Asie définissent le plus souvent dans l'introduction de leurs travaux la zone étudiée. Ainsi Sophie Boisseau du Rocher dans son introduction à *Regards sur l'Asie orientale* pose la question « Qu'est-ce que l'Asie orientale ? ». La réponse tient dans la première phrase de son exposé : l'addition de l'Asie du Sud-Est à l'Asie du Nord-Est. L'auteur nous rappelle l'origine de l'expression et son emploi passé. Quant à l'expression *Asie de l'Est*, elle est utilisée bien souvent comme synonyme à *Asie orientale*. Des références américaines, dont les ouvrages de John Fairbank en 1960 et d'Edwin Reischauer en 1964, permettent de dater des années 1960 le nouveau départ de ce désignant.

■ Asies plurielles

Le renouveau terminologique de l'après-guerre pour cette partie du monde doit beaucoup aux Américains. De fait, leur domination politique et économique de la région tend à nous imposer leurs conceptions du monde.

Extrême-Orient, comme le rappelle François Joyaux, est une expression étroitement liée à l'expansion coloniale française. Elle est strictement européenne et résulte plus de l'histoire de l'Europe que de la situation géographique des pays d'Asie. Le terme va donc désigner à l'origine la zone qui recouvre la Chine, la Corée le Japon et la péninsule indochinoise. L'expres-

sion popularisée au XIX^e siècle par l'ouvrage de Renouvin *La question d'Extrême-Orient*, a conservé depuis une connotation historique, et a rejoint le vocabulaire de l'historiographie traditionnelle et européocentrique qui sous-tend les problèmes liés à la domination directe ou indirecte des puissances occidentales depuis 1840 jusqu'à la fin de l'ère coloniale. Malgré ce fort marquage historique, l'expression n'échappe pas à une certaine ambiguïté, qui résulte d'une double définition diplomatique et commerciale. La définition officielle, administrative, de la circonscription extrême-orientale a toujours été plus étroite que l'usage courant, et s'est même resserrée aujourd'hui car elle ne désigne plus que la partie nord-est de l'Asie. La nomenclature actuellement en usage au ministère des Affaires étrangères français, pour désigner les différentes zones géographiques, distingue l'*Extrême-Orient* de l'*Asie du Sud-Est*. Dans les milieux d'affaires, l'expression *Extrême-Orient* a au contraire désigné une zone plus large au fur et à mesure de l'expansion commerciale. De nos jours, les hommes d'affaires ont abandonné cette expression au profit du terme *Asie-Pacifique*. On voit donc que les définitions en français se chevauchent du fait du problème de classification du Viêt-Nam dans l'une ou l'autre zone. En fait, ce pays culturellement et historiquement rattaché au monde sinisé de l'Asie du Nord-Est fait aussi géographiquement partie de l'Asie du Sud-Est. Son adhésion récente à l'Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ANASE ou ASEAN en anglais) l'a politiquement intégré à cette région. Malgré son cachet suranné, le terme *Extrême-Orient* n'est pas devenu obsolète en français. Il garde ses partisans, qui continuent à l'utiliser par habitude ou commodité, bien qu'il paraisse évident qu'il suivra le même destin que le terme *Orient* glissant dans le domaine littéraire et historique, tant il semble difficile de lutter contre l'hégémonie du concept d'*Asie-Pacifique*. Dans d'autres idiomes, le problème est comparable. En anglais avec *Far-East*, mais également en japonais, où l'on a trois termes possibles pour *Extrême-Orient* ou *Orient*.

L'expression *Asie-Pacifique* est apparue dans les années 1960. Toutes les sources concordent pour accorder la paternité du concept aux Japonais. L'identification de l'auteur est moins évidente. Le nom de Kiyoshi Kojima, un universitaire, est le plus souvent cité par les auteurs occidentaux. En fait Kojima est le seul à en revendiquer la paternité. François Joyaux remarque à ce sujet : l'expression *Asie-Pacifique*, vers les années 1960 est particulièrement bien venue pour le Japon, elle oblitérait définitivement l'appellation de *Sphère de Coprosperité de la plus grande Asie orientale*. On sait l'importance des appellations justes dans le monde confucéen : l'univers est en ordre quand les dénominations sont justes. Le succès politique de cette expression sera attribué, au milieu des années 1960, à Saburo Okita diplomate japonais très en vue à l'époque, et dont la traduction politique sera le Plan Miki (du nom du ministre des Affaires étrangères du Japon au milieu des années 1960, qui deviendra plus tard Premier ministre). Ce plan proposait aux Asiatiques une nouvelle coopération économique pour faire face aux Occidentaux et en particulier aux Américains dans le Pacifique. Certains ont interprété ce plan comme une version strictement économique du projet de *Sphère de Coprosperité asiatique* de sinistre mémoire. À l'origine,

ce nouvel ensemble régional *Asie-Pacifique* ne rassemble sous un même toit que les pays non communistes de la région.

Le concept d'Asie-Pacifique mettra plus de deux décennies pour s'imposer à tous. Ce projet japonais a suscité une profonde aversion tant était encore présent dans les esprits asiatiques le contentieux historique. La création de l'*ASEAN* peut se comprendre pour partie comme une réponse aux Japonais afin de s'organiser politiquement sans eux, alors que les objectifs proclamés étaient de se défendre contre le communisme et de coopérer pour le développement économique régional. Sur le plan politique, le projet japonais fera long feu. Cependant les Japonais réussiront pleinement à s'imposer comme premiers partenaires économiques de la zone, à tous les niveaux : échanges commerciaux, investissements et aide publique au développement. En dépit d'échecs répétés sur le plan politique avant-guerre et après-guerre, les Japonais ont constitué, au cours de ces trente dernières années, une véritable zone de coopération et d'influence économique asiatique.

■ *Mare Pacificum et Pax Americana*

L'appellation océan (ou mer du) Pacifique apparaît sur les cartes à partir du XVII^e siècle en alternance avec *Mers du Sud*, supplantant progressivement l'océan Occidental, localisé dans la partie nord-est de l'actuel océan Pacifique. Après la Seconde Guerre mondiale, l'expression *Mers du Sud* (*South Sea*) finit par disparaître, et aujourd'hui il n'évoque plus aujourd'hui qu'une nostalgie pour une époque révolue. Il demeure un reliquat de cette expression dans le concept de *Pacifique Sud*, très prisé par les partisans du maintien d'une présence française en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie. Ainsi, le Pacifique finira par s'imposer au siècle suivant, à l'instar de son voisin l'océan Atlantique. Deux océans de vitale et égale importance pour les intérêts des États-Unis allaient devenir les espaces d'influence de la superpuissance, le champ d'expansion de ses firmes sous couvert de la *pax americana*.

Après leur désengagement du conflit vietnamien et leur départ du pays en 1975, les Américains n'allaient pas tarder à réagir aux initiatives diplomatiques japonaises. Le président Ford annoncera ce réveil nord-américain avec la « nouvelle doctrine du Pacifique », proposant en réponse au projet d'*Asie-Pacifique* un plus vaste espace rassemblant la communauté des pays riverains du Pacifique. Sur ce thème, la littérature abonde : tous les auteurs partagent la conviction que l'ère postindustrielle coïncide avec l'émergence du bassin Pacifique (*Pacific Rim*) comme nouveau centre du monde. « Par nouveau centre du monde, on n'entend pas seulement un modèle à suivre, un centre d'excellence ou un moteur de l'économie mondiale, mais l'endroit où les règles du jeu internationales seront décidées ». Comme le fait remarquer Éric Philippart le discours panégyrique sur le bassin Pacifique est source d'imprécisions. « Le terme *bassin* doit être d'autant plus pris dans une acceptation *sui generis* non géographique que sous des titres flam-

boyants (*The age of the Pacific, The Pacific century* etc.), l'écrasante majorité des auteurs ne parle soit explicitement que de la région Asie-Pacifique, soit implicitement que d'une partie des pays riverains ! ». En l'occurrence, les pays de l'hémisphère nord du Pacifique.

Le projet américain définit une nouvelle organisation de cette vaste région comprise entre les deux rives du Pacifique, comportant une façade asiatique et une façade américaine. On constate un déplacement du centre de gravité de ces deux ensembles de Tokyo pour l'ensemble Asie-Pacifique, au profit d'Hawaï, pour l'ensemble Bassin du Pacifique. À travers ces deux concepts, ce sont deux ambitions rivales qui se heurtent. Les Américains sauront habilement populariser leur point de vue, selon lequel le principal foyer d'activités économiques se déplace de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique. Certains auteurs et non des moindres ont présenté ce fait comme une réalité historique, voire l'aboutissement d'un long processus annoncé. par quelques desquels On trouvera au nombre de ces visionnaires, Karl Marx, qui dans un article du *Neue Rheinisch Zeitung* du 11 février 1858 aura cette formule prémonitoire : « Le Pacifique jouera le rôle joué maintenant par l'océan Atlantique et au Moyen Âge par la Méditerranée : le rôle de la grande route maritime du trafic mondial ». Au début du siècle, Théodore Roosevelt proclamait dans le même registre : « L'histoire de l'humanité a débuté par une ère méditerranéenne, elle a continué par une période atlantique, et elle entre actuellement dans une phase du Pacifique ». Depuis, on ne compte plus les variations sur ce thème présentant l'ascension du Pacifique comme le résultat d'un déterminisme géographique. Le « Pacifique nouveau centre du monde » est entré dans les théories dominantes au cours des années 1980. De la prévision à la vérité historique le pas a été vite franchi par les intellectuels américains et relayé par le monde universitaire international, même s'il s'agissait pour certains de dénoncer une « *californisation* de cette partie du monde » ou l'émergence d'une culture hybride « *nippo-californienne* ». Dans son best-seller *Naissance et déclin des grandes puissances*, l'historien Paul Kennedy s'efforce de dégager les lois historiques expliquant l'évolution des équilibres de pouvoirs (*balances of powers*). Il y écrit que « la montée de la région Pacifique va se poursuivre simplement parce que son développement repose sur une base si large. »

Les Américains ont beaucoup contribué à enrichir le vocabulaire géographique et, du même coup, réussi à imposer en partie leur vision de cette région. Ainsi du concept d'*Asie du Sud-Est (South-East Asia)*, à l'origine utilisé à des fins militaires, dès 1943, pour désigner le champ opérationnel du quartier général des forces alliées dans le Pacifique. Les pays « trait d'union » de la région, Viêt-Nam avec l'Asie sinisée, Birmanie avec l'Asie indianisée et Papouasie Nouvelle-Guinée avec la Mélanésie n'ont pas toujours une place définitive. On voit les frontières régionales se déplacer. Un pays peut quitter une zone pour une autre. Ce fut le cas de la Birmanie, longtemps incluse dans les cartes et les recensements économiques dans le sous-continent indien, et aujourd'hui intégrée dans l'Asie du Sud-Est, devenu ainsi membre de l'ASEAN en juillet 1997. Le Viêt-Nam, du temps de sa partition, pouvait avoir un pied dans chaque région mitoyenne. Depuis sa

réunification et les choix politiques de la *Doi moi* (l'ouverture et les réformes économiques), le pays a confirmé son appartenance à l'Asie du Sud-Est et a rejoint l'ASEAN en 1995. Plus problématique est la question de l'intégration de la Papouasie Nouvelle-Guinée pour des raisons plurielles qui tiennent au développement économique, au degré de stabilité politique et surtout l'appartenance à un autre monde culturel de référence.

Une autre question se pose : Où faire passer la frontière entre les zones Asie du Sud-Est et Asie du Nord-Est ? La confusion dans les esprits comme sur les cartes est totale. On s'accorde sur le point que la Chine méridionale marque la limite des deux régions. Mais on se trouve en présence de deux concepts qui paraissent fabriqués sur le même principe et qui pourtant connaissent un sort très différent. *Asie du Sud-Est* est une expression géopolitique forte, alors qu'*Asie du Nord-Est* a une faible résonance, tant sur le plan géographique que sur le plan géopolitique, voire médiatique. L'expression *Asie du Nord-Est* n'est guère fréquente, son usage est contesté ou brouillé par des désignants plus marqués historiquement, tel *Extrême-Orient*, ou encore plus culturalistes comme « Asie sinisée ». Et surtout, d'autres expressions résultant d'un glissement sémantique lui font concurrence. Les expressions *Asie orientale*, *Asie de l'Est* (et leurs équivalents en anglais *East Asia* ou en japonais *Higashi Ajia*) correspondaient à l'origine aux pays de cette région formée par la Chine, la Corée, le Japon, la Mongolie, Taiwan, et Hong Kong. Rapidement ces expressions ont désigné l'ensemble de la région composant l'Asie du Sud-Est et l'Asie du Nord-Est. Coexistent donc aujourd'hui dans la plupart des pays deux définitions : l'une est restreinte, et l'autre, extensive, englobe l'ensemble de l'Asie Pacifique.

La confusion terminologique semble s'être propagée comme une contagion dans les différentes langues. Pour leur part, les Japonais ont adopté et ajouté à leur vocabulaire ces concepts occidentaux en les reprenant avec leurs ambiguïtés. Ainsi, *Higashi Ajia* (*Asie de l'Est*) peut être entendu également dans le sens d'*Asie du Nord-Est* (comme d'ailleurs son équivalent en chinois *Dongya* qui s'écrit avec les mêmes caractères, ainsi que *Tonga* en coréen), mais peut également signifier dans un sens extensif la région regroupant l'Asie du Nord-Est et l'Asie du Sud-Est. Un auteur japonais, Hayabusa Nakaharu, dans un ouvrage économique concernant les relations du Japon avec l'Asie-Pacifique et destiné au grand public, résume bien cette position pragmatique : « depuis 1980, l'Asie de l'Est, c'est-à-dire le Japon, la Chine, les NPI, l'ASEAN, etc. (Si l'on veut être précis, il conviendrait de dire l'Asie de l'Est et l'Asie du Sud-Est, cependant par commodité, on utilisera dans cet ouvrage Asie de l'Est pour l'ensemble) est devenue le centre de la croissance mondiale ». Des auteurs français adoptent une démarche voisine. C'est le cas, entre autres, de Jean-Luc Domenach, qui dans son ouvrage *L'Asie en Danger* apporte cette explication à l'élasticité du concept d'*Asie orientale* : « Ce processus (la régionalisation du commerce et des investissements)... a fait de l'Asie orientale une sorte de pôle agglutinant aux frontières mobiles, qui amalgame l'Extrême-Orient à l'Asie du Sud-Est et progresse vers l'Asie du Sud ». *Le Monde diplomatique* dans un numéro

de *Manière de voir* consacrer à l'Asie-Pacifique a illustré le magazine d'une carte couvrant l'Asie du Sud, l'Asie du Sud-Est et l'Asie du Nord-Est. Il arrive parfois que les définitions se télescopent, comme dans la présentation de la charte de la collection « Asie orientale » des Éditions du CNRS, où on peut lire : « De quelle Asie va-t-on parler ? l'ensemble de l'Asie de l'Est et de l'Asie du Sud-Est ».

■ L'Asie aux Asiatiques

L'élargissement de l'ASEAN a reposé la question des limites de la zone impliquée par cet ensemble de pays. L'association à l'*Asie noire* voisine (Papouasie-Nouvelle Guinée) n'est pas à l'ordre du jour, ni celle à l'*Asie brune* (*Brown Asia* ou sous-continent indien). Par contre le rapprochement avec une *Asie blanche*, composée de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande fait l'objet d'un débat constant. L'Australie et la Nouvelle-Zélande misent sur une intégration plus complète à la nouvelle *zone Asie-Pacifique*. Tout se passe comme si le concept d'*Océanie* tendait à devenir trop étroit et obsolète, tant sur un plan géopolitique qu'économique. Par conséquent, cette référence océanienne perd du sens. L'Océanie, avec la Polynésie, se voit d'ailleurs préférer, comme nous l'avons indiqué plus haut, la notion plus à la mode de *Pacifique Sud*. En 1989, le gouvernement australien, par l'intermédiaire de son Premier ministre de l'époque, R. L. J. Hawke, lance l'idée d'un forum pour la coopération en Asie du Pacifique (APEC : *Asia Pacific Economic Cooperation*). Ce forum, bien accueilli par les Américains, reçut un soutien mitigé des Japonais. Un projet concurrent présenté par l'ASEAN (mais particulièrement défendu par Mahatir, le Premier ministre malais), l'*East Asia Economic Caucus* ou EAEC (Groupe économique de l'Asie de l'Est), revendiquait l'Asie aux Asiatiques, opposant une *Asie jaune* à un *Pacifique blanc* ! Ce groupe ne devait pas connaître, dans un premier temps, le succès espéré par ses promoteurs, pour grande part faute du soutien des Japonais : ceux-ci étaient peu pressés d'assumer un leadership politique régional risquant de désobliger leur partenaire américain, très favorable à l'APEC.

On aurait pu croire l'affaire classée, jusqu'à la constitution en 1996 de l'ASEM (*Asia-Europe Meeting* ou Sommet Europe Asie). Ce forum politique, qui rétablit un dialogue entre deux parties du monde qui s'ignoraient, a eu incidemment l'effet de reposer la question de l'appartenance à l'Asie. Tout d'abord, les Européens ont cherché à renouer des liens avec la partie la plus dynamique de l'Asie, c'est-à-dire l'*Asie-Pacifique*. Ils ont écarté ainsi l'Asie du Sud, en raison du climat de tension entre l'Inde et le Pakistan. Les membres de ce nouveau club appartiennent à l'Union européenne d'une part, et aux pays membres de l'ASEAN auxquels s'ajoutent les pays de l'Asie du Nord-Est : Chine, Corée, Japon. Malgré le soutien du Royaume-Uni, l'Australie et la Nouvelle-Zélande furent également écartées. Ce fut l'occasion d'un véritable casse-tête diplomatique. En effet, les réunions euro asiatiques ont donné lieu à un nouveau décompte des pays *asiatiques* avec